



AGH PARIS
38 rue des Blancs Manteaux
75004 PARIS
Tél : 01.55.78.55.00

FOYER DE GRENELLE
Siège social : 17 RUE DE L'AVRE 75015 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet AGH PARIS

Siège social : 38, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de **PARIS**

38, rue des Blancs Manteaux
75004 Paris
Tél : 01.55.78.55.00

72, Avenue Daniel Perdrigé
93370 MONTFERMEIL
Tél. : 01 45 09 36 36

12, rue Notre Dame
77100 MEAUX
Tél : 01.60.22.94.39

9 bis, tue Jean Jaures
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tel : 01.55.60.00.13

Société inscrite auprès de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes de Paris

AGH PARIS SARL au capital de 800 000,00 € - R.C.S PARIS B 453 887 135 – TVA FR55453887135

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de FOYER DE GRENELLE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de FOYER DE GRENELLE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits essentiels de l'exercice exposés page 11 de l'annexe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, et plus spécifiquement sur l'estimation de la provision pour gros entretien.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 20/04/2022

Pour le Commissaire aux comptes
AGH Paris
François D'HAYER
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, representing the name François D'Hayer.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	6 125	6 125		1 212
Autres immobilisations incorporelles	9 124	5 302	3 822	6 791
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 141 995	918 424	223 572	269 492
Immobilisations corporelles en cours	2 688		2 688	
Immobilisations financières				
Total I	1 159 933	929 851	230 081	277 496
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 773		10 773	2 589
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	9 055	7 696	1 360	12 919
Autres créances	136 488		136 488	88 339
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	362 027		362 027	361 422
Disponibilités	345 857		345 857	216 768
Charges constatés d'avance	396		396	3 849
Total II	864 596	7 696	856 901	685 885
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 024 529	937 547	1 086 982	963 381
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	464 904	464 904
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	278 350	284 590
Excédent ou déficit de l'exercice	-13 880	-6 240
Situation nette (sous-total)	729 375	743 254
Subventions d'investissement	58 328	67 070
Total I	787 703	810 324
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	13 209	
Total II	13 209	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	78 988	19 550
Total III	78 988	19 550
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	37 418	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 882	2 700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 118	32 320
Dettes fiscales et sociales	45 204	47 700
Autres dettes	34 737	46 500
Produits constatés d'avance	61 724	4 140
Total IV	207 082	133 460
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 086 982	963 334

(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	205 200
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 520	5 680
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	24 580	20 231
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	504 022	437 593
Ressources liées à la générosité du public	86 284	78 228
Dont Dons manuels	6 097	2 788
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	21 142	10 936
Autres produits	95 278	48 931
Total I	735 826	601 597
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	307 989	245 782
Impôts, taxes et versements assimilés	10 274	10 408
Salaires et traitements	221 269	214 726
Charges sociales	67 428	63 857
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	57 133	56 962
Dotations aux provisions	60 510	19 557
Reports en fonds dédiés	13 209	
Autres charges	16 232	376
Total II	754 045	611 668
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-18 219	-10 071
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		88
Autres intérêts et produits assimilés	605	1 772
Total III	605	1 860
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	605	1 860

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-17 613	-8 211
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 744	6 893
Total V	8 744	6 893
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 959	4 604
Total VI	4 959	4 604
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 785	2 289
Impôts sur les bénéfices (VIII)	52	318
Total des produits (I+III+V)	745 176	610 350
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	759 056	616 590
EXCEDENT OU DEFICIT	-13 880	-6 240



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FOYER DE GRENELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 086 982 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 13 880 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2022.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le foyer de Grenelle est une association dont les activités sont multiples. C'est à la fois un lieu d'accueil, de vie et de partage et un centre d'actions sociales financées par la caisse d'allocation familiale. Ses ressources proviennent principalement de fonds publics à travers des subventions fléchées.

L'association intervient à la fois :

- dans l'aide au plus démunis en fournissant des repas solidaires; des domiciliations, des braderies solidaires, des accompagnements aux personnes exilées...
- dans l'accompagnement des seniors par la mises en places d'activités diverses, veillant au non isolement...
- dans l'accompagnement des familles avec l'organisation de sorties, séjours, accompagnement scolaire, rencontres entre parents...
- dans l'accompagnement de l'apprentissage du numérique et des langues,
- dans l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprises,
- dans l'animation de la vie associative avec l'accueil de nombreuses associations au sein de ses locaux.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Valorisation du bénévolat

L'activité des bénévoles réside principalement en l'animation et la coordination.

Le bénévolat est valorisé sur la base d'un taux horaire chargé découlant de la CCN (IDCC 1261) obtenu par pondération selon les heures réalisées des taux horaires applicables par catégories dominantes.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. L'estimation de l'impact financier ne peut être faite à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la direction n'a pas identifié d'incertitude significative sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2020, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Au cours de l'exercice 2021, l'association a bénéficié de subventions diverses Anti-Covid à destination des Usagers : 12 000 €

Elle a dû également faire face à l'obligation d'engager des travaux de réfection et de ravalement en urgence pour lesquels elle n'a pas reçu de financement complémentaire. Ces travaux constituent des travaux d'entretien et de réparation qui n'affectent pas le gros œuvre des bâtiments concernés. La partie non acquittée à la clôture des comptes a été provisionnée en autres provisions pour risques.

A la date d'établissement des comptes annuels, aucun événement postérieur à la clôture et de nature à remettre en cause les comptes annuels de 2021 n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 249			15 249
Immobilisations incorporelles	15 249			15 249
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	938 490			938 490
- Matériel de transport	1 412			1 412
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	199 544	2 551		202 094
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		2 688		2 688
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 139 445	5 239		1 144 683
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 154 694	5 239		1 159 933

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 246	4 182		11 427
Immobilisations incorporelles	7 246	4 182		11 427
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	690 122	41 362		731 484
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 830	7 110		186 940
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	869 953	48 472		918 424
ACTIF IMMOBILISE	877 198	52 654		929 851

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 145 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 055	9 055	
Autres	136 488	136 488	
Charges constatées d'avance	396	396	
Total	145 939	145 939	

Produits à recevoir

	Montant
Factures usagers à établir	1 360
Produits A Recevoir	1 078
Total	2 438

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	464 904			464 904
Total fonds sans droit reprise	464 904			464 904
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	284 591		6 240	278 350
Résultat de l'exercice	-6 240	6 240	13 880	-13 880
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	67 073		8 744	58 328
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs		13 209		13 209
Total fonds associatifs	810 328	19 449	28 865	800 912

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 557	60 510	1 080		78 988
Total	19 557	60 510	1 080		78 988
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		60 510	1 080		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 205 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	37 418	37 418		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 118	26 118		
Dettes fiscales et sociales	45 204	45 204		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 737	34 737		
Produits constatés d'avance	61 724	61 724		
Total	205 200	205 200		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	37 418			

Charges à payer

	Montant
Fournis. factures non parvenues	18 919
Provisions congés payés	16 384
Provisions charges sociales CP	5 069
Total	40 372

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatée d avance	396		
Total	396		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	61 724		
Total	61 724		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Contributions volontaires

Du fait de la valorisation prévue par le règlement AN 2018-06, il est précisé que l'association a bénéficié :

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	550 544	315 553
Prestations en nature		21 814
Dons en nature		17 954
Total	550 544	355 321
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	550 544	315 553
Total	550 544	315 553

La variation du bénévolat provient à la fois :

- de l'évolution du nombre d'heures 37 452 heures en 2021 contre 30 110 heures en 2020.
- d'une valorisation du taux horaire chargé en 2021 adaptée selon la méthode décrite en règles et méthodes comptables contre une valorisation au SMIC chargé en 2020.

- Les dons alimentaires provenant de la Croix Rouge et de Commerçants de proximité (évalués à environs 1 000 kg) n'ont pu être valorisés avec suffisamment de précisions en 2021.

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
Fonds Bonhoffer			13 209	13 209
Sous total			13 209	13 209
Sous total				
TOTAL			13 209	13 209

L'association a reçu un don fléché de 21 000 € afin d'aider les bénéficiaires à suivre des formations. Sur ces fonds, 7 791 € ont été utilisés courant 2021 et 13 209 € restent à engager.